

L'Hôtel Cecil à Lausanne

Rapport historique

Dave Lüthi et Bruno Corthésy

Janvier 2002



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Dave Lüthi et Bruno Corthésy

Rue Curtat 10/1005 Lausanne

021/311 50 74/corluthi@hotmail.com

Février 2002

TABLES DES MATIÈRES

CONTEXTE DE LA CONSTRUCTION	4
Situation et implantation	4
L'architecte: Charles Melley (1855-1935)	7
CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION	8
1904-1907: la construction de l'hôtel	8
1907-1975: modifications postérieures	10
TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX	11
Le béton armé à Lausanne	11
La technique mise en œuvre à l'Hôtel Cecil	13
DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE : PROJETS ET RÉALISATION	14
Le plan	14
<i>Le projet de décembre 1904</i>	<i>14</i>
<i>Le plan de 1906</i>	<i>15</i>
L'architecture	16
Un accent régionaliste	18
L'intérieur	19
<i>Sous-sol</i>	<i>19</i>
<i>Rez-de-chaussée</i>	<i>19</i>
<i>Etages</i>	<i>21</i>
<i>Combles</i>	<i>21</i>
CONCLUSION	21

La clinique Cecil représente l'un des éléments constitutifs du paysage lausannois. Au gré de ses différents usages, elle s'inscrit dans l'histoire hôtelière et hospitalière de la ville, largement tributaire de ces deux secteurs d'activité. Le changement d'affectation dont elle fait l'objet atteste de la polyvalence du type hôtelier, assez souple pour être réaffecté – et d'ailleurs souvent conçu dès l'origine de manière à pouvoir répondre très rapidement aux revirements de la demande immobilière. Par sa dénomination même, elle revendique sa place dans une histoire du tourisme qui s'est, dès ses débuts, mise au service d'une clientèle anglaise ou anglophile.

Son implantation en « tête de pont » de la crête de Montbenon la fait voir de loin, notamment dans l'axe qui y mène depuis la gare des voyageurs, et sa position, à l'angle que forme l'avenue Ruchonnet, lui confère une valeur de pivot à l'échelle d'un quartier qui s'est développé en même temps que sa construction.

Le nom de son architecte, Charles Melley, évoque non seulement les constructions qu'il a réalisées par ailleurs à Lausanne, mais surtout les positions que cette personnalité marquante a prise au début du XX^e siècle en faveur du développement d'une architecture régionale, visant à contrecarrer des influences étrangères considérées comme néfastes. Il est en cela une des figures fondatrices, souvent citée, d'un large courant esthétique, communément désigné en Suisse sous l'appellation de *Heimatstil*.

L'architecture de l'Hôtel Cecil est l'illustration des tiraillements que nombres d'architectes suisses du début du siècle ressentent entre d'une part leur formation à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, offrant un système d'application international, et d'autre part leur aspiration à l'émergence d'une architecture proprement nationale. A ce titre, l'édifice réalisé par Melley est un exemple extrêmement significatif d'un effort de synthèse, non dénué de contradictions, entre des éléments architecturaux de type Beaux-Arts et des emprunts au contexte local, entre des éléments décoratifs Art Nouveau, pourtant décriés, et des motifs classiques, entre différentes techniques de construction, alliant méthodes traditionnelles et système novateur dans l'utilisation du béton armé.

CONTEXTE DE LA CONSTRUCTION

Situation et implantation

Le quartier des Croix-Rouges, où se trouve l'Hôtel Cecil, est situé sur un axe de circulation important, attesté depuis 1333¹, reliant la ville de Lausanne à Genève. Partant de la place Saint-François, la route de Genève suivait la crête morainique de Montbenon, descendait par la route de la Maladière (actuelle avenue de Tivoli) et rejoignait le bord du lac à la Maladière.

¹ Marcel Grandjean, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, La ville de Lausanne*, tome IV, SHAS, Bâle, Birkhäuser, 1981, p. 98.

Jusqu'au XIX^e siècle, cette région de Lausanne était située hors des limites de la ville, qui s'arrêtait au faubourg du Chêne. Cependant, plusieurs maisons du XVIII^e siècle, disposées dans un ordre discontinu, se dressaient le long de la crête de Montbenon, dans une orientation sud, hautement favorable². La plupart de ces demeures était entourée d'un jardin et d'un mur d'enceinte, les flancs de la colline étant dévolus à des cultures maraîchères et viticoles. A l'exception de la maison « Mont Fleury » encore existante³, elles ont dans leur grande majorité disparu au moment du réaménagement de l'esplanade de Montbenon autour de 1900. C'est le cas notamment du « Clos Villard », remplacé par la casino de Montbenon en 1908.

Dans l'environnement proche de la parcelle occupée par l'Hôtel Cecil, plusieurs villas ont déjà été construites durant la dernière décennie du XIX^e siècle, témoignant du caractère résidentiel qu'est en train de prendre le quartier. On trouve à l'ouest, le long du chemin des Croix-Rouges, la villa Belle et la villa Albion, et au sud, le long du chemin de Villard, quatre petites maisons, la Verveine, l'Abeille, les Noisetiers et la Vignette. Au nord de la parcelle de l'Hôtel Cecil, se dressait la maison Ben-Posta, propriété de l'hoirie Melley, démolie au moment du lotissement du quartier.

Le versant nord de la colline des Croix-Rouges possède une affectation moins prestigieuse. A l'angle de la route de la Maladière et du chemin des Croix-Rouges, est établie la Brasserie de Tivoli, maison de fabrication de bière, en pleine expansion⁴. Ce type d'établissement, exerçant l'activité polyvalente de lieu de production et de consommation, jouit d'une assez mauvaise réputation en raison des interventions de police qui s'y déroulent fréquemment. Le débit se transformera par la suite en cabaret, « Le Splendid », qui constituera un haut lieu d'animation culturelle dans l'entre-deux-guerres. En contrebas, dans la vallée du Flon, il existe depuis longtemps une activité proto-industrielle (meunerie, tannerie, ...), profitant de la force motrice du Flon, comme l'attestent de nombreuses canalisations de détournement des eaux⁵. La colline des Croix-Rouges présente donc un « envers du décor », fait de débits de boissons populaires et de petites industries, qui va à l'encontre des projets de valorisation du quartier, mais, « laissé dans l'ombre » au sens propre et figuré par la topographie de la ville, cet aspect peu reluisant du quartier en termes de tourisme et d'affectation résidentielle ne semble pas avoir constitué un obstacle majeur à de grandes ambitions immobilières.

Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, le quartier va connaître une profonde transformation, due à deux facteurs importants : l'établissement de la gare ferroviaire en Mornex et le développement du réseau de circulation dans ce secteur de la ville.

En effet, à partir de la construction de la gare de Lausanne en 1856, la ville se développe au sud, en dessous de la place Saint-François. L'un des grands enjeux de l'urbanisme lausannois devient la mise en relation du centre-ville à la gare excentrée, en surmontant les problèmes d'une topographie

² Archives de la ville de Lausanne (AVL), PG 1894-1895, plans de Lausanne, 1894-95 et 1967.

³ Marcel Grandjean, *op. cit.*, p. 99.

⁴ Olivier Robert, « La fabrication de la bière à Lausanne : la brasserie du Vallon », *Mémoire vive*, 1994, 3, pp. 31-42. En 1894, la Brasserie de Tivoli annexe la Brasserie du Vallon et reconstruit complètement à neuf ses installations de production.

⁵ AVL, PG 1894-1895, plans de Lausanne, 1894-95 et 1967.

accidentée. Le réseau de circulation sous Saint-François était formé jusqu'alors d'une série d'axes horizontaux, parallèles au lac, reposant sur les différents paliers géologiques formés par les retraits successifs du glacier du Rhône : avenue de Cour, crête de Montbenon, rue des Terreaux-avenue d'Echallens. Une série de chemins de décharge venaient s'accrocher sur ces axes principaux, à la manière d'un peigne, perpendiculairement au lac et à la pente. Cependant, la difficulté du terrain rendait ces accès impossibles à pratiquer pour des chargements lourds. La rue du Petit-Chêne en constitue l'exemple le plus patent.

La liaison entre la ville et la gare est réalisée à l'est entre 1866 et 1874 grâce à l'exécution de l'avenue du Théâtre et de l'avenue de la Gare, qui offrent un raccordement de pente relativement faible, en attaquant la déclivité dans un axe oblique. La liaison par l'ouest n'intervient qu'en 1901, avec la création de l'avenue Ruchonnet, qui suit le même principe. Cette avenue, totalement nouvelle, connaît un développement extrêmement rapide et se trouve presque entièrement bâtie dans un laps de temps d'une dizaine d'années. Son développement profite de l'établissement d'une ligne de tramway en 1903 et de la construction du pont Chauderon en 1905 qui raccorde directement la gare à la route d'Yverdon. Le quartier de Cecil se trouve ainsi au cœur d'un nœud de circulation, le rattachant directement à un centre-ville étendu, alors qu'il s'est vu coupé de son versant occidental par la tranchée du chemin de fer.

Au moment de la construction de l'hôtel, l'avenue Marc-Dufour, passant aujourd'hui à la limite sud de la parcelle, n'existe pas encore, comme on peut le constater sur différentes photographies (voir p. 25). La liaison avec le sud de la ville se fait par le chemin de Villard qui passe à niveau sur la voie de chemin de fer. La construction du nouvel axe est en projet depuis 1904 et son tracé a déjà été déterminé⁶. Les promoteurs de l'Hôtel Cecil tiennent compte de ce projet dans leur réalisation et sont régulièrement en négociation avec la commune de Lausanne afin de coordonner les deux constructions⁷. Cette nouvelle voie, ainsi que le pont sur la voie de chemin de fer, ne seront pas exécutés avant les années 1910.

La valorisation rapide du quartier n'a sans doute pas échappé aux propriétaires de l'hoirie Melley, qui bénéficie d'une implantation idéale pour effectuer une forte opération immobilière. Alors que le quartier de la gare subit de nombreuses transformations qui vont culminer avec la reconstruction de la gare entre 1911 et 1916, l'esplanade de Montbenon, promenade prisée de la bonne société lausannoise, est devenu un lieu de prestige après la construction du Tribunal fédéral (1881-1886), suivie de toute une série d'aménagements d'embellissement urbain.

L'avenue Ruchonnet connaît déjà une affectation hôtelière avec la présence de l'Hôtel International à l'angle de l'avenue Fraisse. La position en promontoire de la parcelle occupée par l'Hôtel Cecil permet de placer la construction dans l'axe de l'avenue, en en faisant un « monument cible » pour le voyageur

⁶ *Bulletin du conseil communal de la ville de Lausanne*, 23 décembre 1904.

⁷ *Bulletin du conseil communal de la ville de Lausanne*, 9 mars 1907; 9 avril 1907.

débarquant du train. Sa position atteste également aux yeux du visiteur d'un point de vue favorable sur le panorama. La présence d'une ligne de tramway assure enfin d'une connexion rapide et confortable.

L'architecte: Charles Melley (1855-1935)

L'auteur des plans de l'Hôtel Cecil, Charles Melley, est une figure importante du milieu des constructeurs lausannois autour de 1900. Afin de mieux comprendre l'architecture de l'hôtel, il vaut la peine de s'arrêter brièvement sur sa biographie⁸.

Né en 1855, Melley étudie à l'Ecole spéciale (future Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne), puis effectue un stage de quatre ans à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. En effet, cette Ecole, célèbre à travers le monde entier, forme un nombre important d'architectes suisses; elle leur inculque une manière de composer caractérisée par l'étude attentive du plan afin qu'il corresponde au mieux à sa fonction; la mise en forme des façades est issue de la tradition classique de l'architecture et, si elle est généralement peu audacieuse, elle n'en témoigne pas moins d'une imagination particulièrement vive.

En 1880, de retour à Lausanne, Melley travaille en collaboration avec l'architecte Georges Rouge (1834-1920), avec qui il édifie les entrepôts fédéraux du Flon (1884). De 1890 à 1905, Melley enseigne à l'Ecole d'ingénieurs, ce qui ne l'empêche pas de mener plusieurs chantiers en ville; on notera la réalisation de l'aile sud du Palais de Rumine (1898-1906) et la construction du quai d'Ouchy, sur la demande de la Société pour le Développement de Lausanne, dont Melley est membre (projet de 1893 exécuté en 1901, en collaboration avec l'ingénieur René Guisand)⁹. A cette époque, Melley est l'un des responsables du projet d'étude des logements à Lausanne¹⁰, ce qu'il faut sans doute mettre en relation avec sa charge de conseiller communal libéral (1894-1897)¹¹. La réalisation de l'Hôtel Cecil constitue une opération de valorisation de son patrimoine personnel. Elle est en effet accomplie sur une parcelle appartenant à l'hoirie familiale, sur laquelle se trouve déjà la villa Ben-Posta. En même temps que l'hôtel, Melley édifie un immeuble à loyers (av. Ruchonnet 55).

Outre son rôle de constructeur, d'enseignant et de politicien, Melley se préoccupe dès 1890 de la sauvegarde des monuments historiques et de la défense du patrimoine local: avec Théophile van Muyden (1848-1917), il restaure le beffroi de l'église Saint-François; il est membre de la commission de restauration du château de Chillon, de l'Association du Vieux-Lausanne et de la Société d'art public (*Heimatschutz*). La protection du patrimoine semble l'intéresser au plus haut point et l'amène, en 1904, à rédiger un article critiquant l'architecture Art Nouveau (ou *Modern Style*) qualifiée de « cosmopolite »; il s'agit de l'un des rares textes de ce type dû à un architecte qui ait été publié à cette époque¹². Melley

⁸ Informations en particulier tirées de: *Architektenlexikon der Schweiz*, Basel, Birkhäuser Verlag, 1998, p. 370; *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, (INSA) t. 5, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990.

⁹ INSA, t. 5, p. 270. Le projet évoluera sensiblement entre 1893 et 1900, à la suite d'une vive polémique.

¹⁰ Publiée en 1896 par le D^r André Schnetzler sous le titre *Enquête sur les conditions de logement, année 1894. Mémoire présenté à la Municipalité de Lausanne*.

¹¹ AVL, fichier des conseillers communaux.

¹² « Modern Style et traditions locales », in *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1904, 30, pp. 72-75 (copie en annexe).

y affirme notamment que «l'art architectural ne peut pas être cosmopolite, et ce qui peut convenir à Bruxelles, Paris ou Berlin à l'époque actuelle, ne doit pas nécessairement passer nos frontières pour satisfaire la mode du jour [...]»¹³. Il appelle donc les architectes à s'inspirer de l'art local afin de créer une nouvelle tradition architecturale: «Notre petite Suisse, avec ses races diverses, si longtemps séparées dans les vallées encaissées de ses hautes chaînes de montagne, n'offre-t-elle pas un champ d'investigation d'un intérêt captivant, avec ses antiques demeures moyenâgeuses, ses vieilles façades renaissance de tous les styles, ses tourelles si variées de formes et si pittoresques, ses vieilles corniches en gorges relevées de peintures, ses confortables toitures fortement silhouettées [...]?»¹⁴. La villa Hauterive, demeure néo-gothique qu'il édifie en 1900-1901 pour le chocolatier A. Kohler (av. de l'Elysée 42), est publiée comme démonstration d'« art local » à la fin de cet article. A nos yeux, elle illustre surtout l'inévitable écart entre théorie et pratique architecturale, l'expression de l'édifice l'apparentant plus aux villas balnéaires ou provinciales françaises qu'à de soi-disant édifices vernaculaires suisses ou vaudois¹⁵. La position de Melley en matière d'urbanisme est également déroutante: alors que son projet de quai à Ouchy, qui fait selon lui « grande ville »¹⁶, est très monumental et modifie en profondeur l'aspect du rivage, sa position face au plan d'extension municipal est paradoxale. En effet, il en critique l'esthétique peu pittoresque, étrangère à l'urbanisme lausannois et ne tenant pas assez compte des particularités topographiques de la ville.

Nous verrons que la réalisation de l'Hôtel Cecil mettra en œuvre certaines des injonctions de ce texte « doctrinaire », d'une manière également peu dogmatique.

CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

1904-1907: la construction de l'hôtel

L'histoire de la construction de l'Hôtel Cecil est particulièrement complexe et les sources écrites disponibles¹⁷ ne permettent pas de définir avec une réelle assurance les différentes phases de l'élaboration de l'édifice.

En effet, trois projets sont tour à tour soumis au directeur des travaux de la ville de Lausanne par la Société immobilière Ben-Posta, formée en particulier par l'architecte Charles Melley et sa famille¹⁸:

¹³ *Ibidem.*

¹⁴ *Ibidem.*

¹⁵ A cet égard, le détail de son vocabulaire architectural est révélateur: les fenêtres sommées d'un larmier en accolade qu'elle présente sont en vogue en France dès les années 1870, la tour à pans coupés ainsi que les fenêtres à coussinets renvoient à la tendance rationaliste lancée par Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, etc.

¹⁶ *10e rapport du Comité de la Société pour le développement de Lausanne, année 1894*, p. 10 (cité par *INSA*, t. 5, p. 270).

¹⁷ Surtout: AVL, RE 11/13 à RE 11/16 (journal du directeur des travaux), RE 33/3 et RE 33/4 (registres des plans déposés à l'enquête publique) et C 3 (directeur des travaux, dossier d'écriture, carton 417 [dorénavant: C 3, c. 417]).

¹⁸ La Société est constituée le 3 avril 1905 (capital: 500'000 francs, divisé en 600 actions). Ben-Posta est le nom de la villa familiale, située à l'emplacement de l'avenue Ruchonnet 57.

- 1° un projet de trois immeubles de rapport (novembre 1904)¹⁹,
- 2° un « groupe de maisons locatives & hôtel » (enquête du 27 janvier 1905 au 8 février 1905)²⁰,
- 3° des annexes à l'hôtel (enquête du 23 octobre 1906 au 3 novembre 1906)²¹.

A l'époque où ce projet prend naissance, la population lausannoise lui est plutôt hostile; elle estime que les nombreux hôtels existant autour de la gare sont suffisants à l' « industrie des étrangers »; paradoxalement, la proximité de Cecil avec le futur Casino de Montbenon, alors projeté par un Comité, est perçue comme défavorable à l'hôtel²². Malgré les critiques dont la presse se fait le relais, la Société Ben-Posta persiste dans son entreprise. A notre connaissance, aucun plan ne documente le premier projet d'immeubles, projet qui évolue rapidement: en décembre 1904, Melley travaille déjà à une nouvelle variante d'immeubles *et* hôtel. Ce projet semble bien avancé puisque l'architecte spécifie qu'il prévoit de commencer la construction par l'hôtel (aile orientale) et de la terminer par les immeubles occidentaux adjacents²³. Diverses concessions accordées par le directeur des travaux, Jaccottet, permettent à Melley d'améliorer son projet: l'hôtel aura ses façades orientales et méridionales à l'équerre²⁴; en revanche, on demande à l'architecte de modifier les lucarnes de la toiture, car elles sont non conformes²⁵. En janvier 1905, alors que de premiers plans sont soumis à l'enquête publique sous la forme de trois dossiers distincts²⁶, le programme du projet n'est toujours pas fixé (appartements ou hôtel ?); en effet, dans une lettre, Melley prend la peine de préciser que « les bâtiments projetés sont disposés de manière à pouvoir se transformer par la suite en un seul grand hôtel. Les couloirs sont placés sur le même axe, et les murs séparatifs seront pourvus d'ouvertures aménagées à l'avance et murées ensuite, qui pourront être ouvertes au fur et à mesure des besoins. J'ai du reste toujours eu l'intention de traiter ces murs séparatifs comme mitoyens pour prévoir les dangers du feu en les montant pleins jusque sous les tuiles »²⁷. A la même date, Melley précise qu'il adopte les lucarnes avec fenêtres verticales, bien que cela « nuise plutôt au caractère de l'architecture adoptée »²⁸.

¹⁹ AVL, RE 11/13, 11 janvier 1904, demande d'autorisation de Melley au directeur des travaux. Un premier projet avait été soumis à la Municipalité en janvier 1904 déjà (C 3, c. 417, lettre de Melley au directeur des travaux, 31 décembre 1904).

²⁰ AVL, C 3, c. 417, formule d'enquête; aucune observation ni opposition.

²¹ AVL, C 3, c. 417, formule d'enquête.

²² Jean-Pierre Thévoz, chronique « Lausanne, vous reconnaissez ? », « Il y a soixante ans - l'Hôtel Cecil devenait clinique », *Revue Lausannoise*, 15 juin 1991.

²³ Ce type de construction « par tranche » n'est pas rare à l'époque: l'Hôtel des Alpes à Territet (1902-1904) est également construit d'est en ouest et habité avant même son achèvement.

²⁴ AVL, C 3, c. 417, notes du directeur des travaux au dos de la lettre de Melley du 31 décembre 1904.

²⁵ Toutes doivent être percées de fenêtres verticales, selon le règlement communal en matière de construction, art. 45. D'autres modifications avaient été envisagées par Jaccottet, comme notamment réduire la hauteur de l'immeuble, en vertu du nouveau règlement d'alignement de l'avenue Ruchonnet. Mais ce règlement ayant été adopté après le dépôt des plans, la Municipalité décide de ne pas l'appliquer *a posteriori* au projet de Melley.

²⁶ AVL, RE 33/3, n°1012-1014, bâtiment est, centre, ouest. Sur le n°1012, une mention plus tardive précise que ces édifices ont été transformés en hôtel.

²⁷ AVL, C 3, c. 417, lettre de Melley au directeur des travaux, 25 janvier 1905.

²⁸ *Ibidem*.

La période de la construction reste malheureusement malaisée à définir. Les sources permettent de penser que l'édification du bâtiment s'étend du printemps 1905 à septembre 1907 (date du permis d'habiter²⁹), sans doute en deux étapes (mars 1905 - été 1906 et octobre 1906 - septembre 1907 ?). En effet, en mai 1905, Melley annonce que les planchers seront exécutés en béton armé, selon le procédé de l'ingénieur Henry Lossier - ce qui sous-entend que ces planchers ne sont pas encore bâtis - et, en octobre 1906, l'architecte met à l'enquête les plans d'annexes à l'hôtel (salle à manger et véranda) ainsi que des WC sous les combles, ce qui indique que la construction est peut-être déjà terminée, ou en tout cas bien avancée. Ces modifications, explique Melley, permettent de transformer l'immeuble en un seul hôtel, comme la Société l'avait laissé entendre en 1905³⁰. Les nouveaux travaux consistent en la construction d'une salle à manger avec cuisine et services au sous-sol, un hall avec véranda vitrée, un nouvel aménagement de la porte d'entrée centrale (avec un deuxième ascenseur) et des travaux de détails aux étages (démolition des bouchons des portes percées dans les murs coupe-feu ?)³¹. Le permis d'habiter délivré en septembre 1907 donne la date du début du fonctionnement de l'Hôtel Cecil; il présente alors l'aspect et la fonction qu'il conservera durant 25 ans.

1907-1975: modifications postérieures

La liste ci-dessous se limite aux interventions postérieures à la construction et soumises à l'enquête publique, ainsi qu'aux dossiers non soumis à cette enquête mais dont les plans et la correspondance y-relative ont malgré tout été conservés. Elle est donc à considérer comme non exhaustive.

En juillet **1907**, l'hôtelier à qui est confié l'établissement demande à pouvoir agrandir le local des accumulateurs³².

En **1912**, la Société prévoit d'augmenter la terrasse de l'hôtel au sud lors de la construction de l'avenue Marc-Dufour³³. Cet agrandissement prévoit une terrasse avec pergola surmontant un garage pour l'omnibus et les automobiles du service de l'hôtel. Les documents conservés (textes) ne permettent pas de comprendre si cette terrasse, qui doit être établie sur les terrains acquis de Frédéric Riesen au droit de la nouvelle avenue, est prévue devant la terrasse de l'hôtel ou de l'autre côté de l'avenue³⁴. On ignore si cet agrandissement est exécuté; il fait en tout cas l'objet d'une opposition³⁵.

Les principales transformations de l'édifice sont bien plus tardives. Elles résultent du changement d'affectation intervenu en **1931**, quand l'hôtel, à vendre, est repris par la clinique Mont-Riant,

²⁹ AVL, RE 33/4, n°1508. L'achèvement des travaux est daté de mars 1907, le permis d'habiter délivré en septembre.

³⁰ Voir aussi AVL, RE 33/4, n°1508: on précise qu'il s'agit de travaux visant à transformer l'édifice en hôtel.

³¹ AVL, C 3, c. 417, lettre de Melley au directeur des travaux, 13 octobre 1906.

³² AVL, C 3, c. 417, formule d'enquête.

³³ AVL, C 3, c. 417, lettre du 31 juillet 1912.

³⁴ Riesen habitant à la « Villa Cornelia », actuellement à l'avenue Cecil, ces terrains sont sans doute situés au sud de la route, à proximité de cet immeuble. Peut-être s'agit-il simplement de la fermeture du jardin à son angle sud, là où la parcelle voisine avance en triangle devant l'hôtel.

³⁵ Opposition de M. de Rham, au nom de la Société « The Anglo-Swiss Land Building Co Limited » (AVL, C 3, c. 417, lettre du directeur des travaux à Melley, 24 août 1912).

auparavant sise en Longeraie. L'institution, spécialisée en soins chirurgicaux, gynécologiques et obstétricaux, est baptisée Clinique Cecil. L'architecte Georges Epitoux (1873-1957), l'un des architectes lausannois les plus réputés de son temps³⁶, est chargé des travaux de modifications, qui touchent surtout à l'intérieur de l'édifice; ils concernent la création de locaux de services généraux, médicaux, thérapeutiques et la transformation de la salle à manger (qualifiée de salle de fêtes) en quartier opératoire. Ces travaux, qui ne modifient pas l'aspect extérieur de l'édifice, sont exemptés d'enquête publique³⁷.

En **1952**, on note une réfection de la terrasse devant la clinique. L'ancien revêtement de planelles de couleurs est remplacé par une dalle de ciment de quatre centimètres d'épaisseur³⁸. En **1960**, on surélève une verrière au-dessus de l'ancienne salle à manger et on modifie la buanderie (sans enquête; Anne et Claude Raccoursier, architectes)³⁹. Cette verrière est supprimée en **1975** par l'architecte Pierre Jaquerod, qui surmonte les salles d'opérations d'une superstructure en rupture avec l'architecture du bâtiment⁴⁰. A l'extérieur, cette intervention représente la principale atteinte au caractère original de l'édifice.

Enfin, on notera que de nombreux travaux intérieurs (transformations des chambres en particulier), sans doute fréquents et exécutés sans véritable vue à long terme, ne sont pas documentés par les archives conservées. Mais il est certain que des modifications ont eu lieu tout au long du XX^e siècle, peut-être déjà avant la réaffectation de l'hôtel en clinique.

TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

Comme nombre d'édifices construits autour de 1900, l'Hôtel Cecil possède une structure mixte alliant techniques traditionnelles et modernes. En effet, le procédé constructif mêle maçonnerie de pierre et béton armé.

Le béton armé à Lausanne

A la fin du XIX^e siècle, la ville de Lausanne se trouve à la pointe dans le domaine de la construction en béton armé appliquée aux immeubles de commerce et d'habitation. Cette situation est due à la présence de l'ingénieur Samuel de Mollins, qui est le représentant actif en Suisse de l'entreprise belge François Hennebique⁴¹. Cet entrepreneur mène une politique énergique à travers le monde afin de

³⁶ Dans le domaine hospitalier, on lui doit la Maternité de l'hôpital de Lausanne (1913-1916), le sanatorium universitaire de Leysin (1922), la Clinique Manufacture Internationale du D^r Rollier à Genève (1927-1930), l'Hôpital Nestlé à Lausanne (1935) et l'asile Eben-Ezer à Pully.

³⁷ AVL, C 3, c. 417, lettre du 4 juin 1931.

³⁸ AVL, C 3, c. 417, lettres du 26 août et du 5 septembre 1952.

³⁹ AVL, C 3, c. 417, lettres des architectes au directeur des travaux, 23 septembre, 24 octobre et 1^{er} novembre 1960.

⁴⁰ AVL, plans et façades microfilmés.

⁴¹ Jacques Gubler, « Prolégomènes à Hennebique », *Etudes de Lettres*, 1985, n° 4, pp. 63-87.

promouvoir son brevet de construction en béton armé déposé en 1892, s'appuyant sur les vertus supposées de cette technique en matière de résistance aux incendies et aux tremblements de terre. « Dans ce système dérivé de la charpenterie, poutres et poteaux forment un assemblage monolithique de "planchers en hourdis ". L'armature est constituée de "fers" ronds, maintenus par des *étriers*, rubans de "fers" plats»⁴².

Samuel de Mollins arrive à convaincre la compagnie du Lausanne-Ouchy, l'un des plus puissants entrepreneurs de la place, de lui accorder sa confiance pour la construction de ses Magasins dans la vallée du Flon. La construction a lieu en 1894 avec pour architectes Corbaz et Centurier. Cette réalisation se présente comme un prototype, promis à de nombreux dérivés, et constitue «la plus importante des sept premières constructions de béton armé exécutées en Suisse, l'année 1894 »⁴³.

L'utilisation du béton armé connaît dès lors une très large diffusion sur le plan régional et fait l'objet de nombreuses recensions dans les revues spécialisées de la place. *Le bulletin de la société vaudoise des ingénieurs et architectes*, puis *Le bulletin technique de la Suisse romande* publient une grande quantité d'articles consacrés au sujet, prenant souvent un caractère polémique.

Sous la supervision de l'ingénieur de Mollins, qui accorde les concessions permettant aux entrepreneurs locaux de faire usage du brevet, le nombre de constructions à caractère de plus en plus prestigieux se multiplie. Parallèlement à la réalisation d'immeubles d'importance sur la base de ce brevet dans d'autres villes suisses, Lausanne voit ainsi s'édifier l'Hôtel des Postes entre 1896 et 1900.

Très rapidement, cependant, d'autres systèmes sont mis en œuvre et entrent en concurrence. En 1907 a lieu par exemple la construction du Grand Hôtel Royal à Lausanne (actuellement Royal Savoy) sur la base des brevets Brazzola. Le système constructif de ce bâtiment, réalisé par les architectes Charles Mauerhofer, Adrien van Dorsser et Charles Bonjour et par les ingénieurs Paris et Berthod, repose sur une technique consistant à suspendre les planchers des quatre étages, ainsi que les combles, à des fermes en béton armé qui donnent en même temps sa structure à la toiture⁴⁴. Ce procédé a été spécialement choisi afin de réaliser au rez-de-chaussée une salle à manger au plafond d'une portée de 9,20 mètres et d'une hauteur de 7,80 mètres, sans colonnes ou supports intermédiaires.

C'est dans ce contexte de diffusion rapide de l'usage du béton armé qu'a lieu la construction de l'Hôtel Cecil. Ce matériau est consacré depuis à peine plus de dix ans à des constructions de commerce ou d'habitation. Les constructeurs profitent de ses qualités techniques pour réaliser des prouesses architecturales et donner un faste supplémentaire à leurs opérations de prestige. Mais ils recourent, dans le même temps, aux différentes techniques traditionnelles afin de dissimuler sa présence encore considérée comme dévalorisante.

⁴² Jacques Gubler, Joëlle Neuenchwander, « Prologue à Hennebique », *Monuments historiques*, n° 140, 1985, p. 14.

⁴³ *INSA, Inventaire suisse d'architecture*, 1990, volume 5, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, p. 335.

⁴⁴ A. Paris, « Planchers suspendus en béton armé, au Grand Hôtel Royal, Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1908, 21, pp. 245-249.

La technique mise en œuvre à l'Hôtel Cecil

Sur une liste établie en janvier 1905, Melley énumère les matériaux suivants qu'il compte utiliser⁴⁵:

- maçonnerie: socle en calcaire dur; élévations en pierre de Meillerie ou d'Arvel
- encadrements des ouvertures en taille (pierre de taille ou « taille de ciment » ?)
- toitures en tuiles
- planchers en solives de bois (le béton armé étant à l'étude)

En mai 1905, Melley annonce au directeur des travaux de la Ville qu'il va utiliser le système de planchers en ciment armé récemment breveté par l'ingénieur Henry Lossier⁴⁶. Mis au point par un ingénieur privat-docent de l'Université de Lausanne, ce système tente de pallier les problèmes d'adhérence entre le béton et le fer que la construction peut rencontrer avec le temps. Il rend le béton indépendant de la question de l'adhérence, en conférant aux fers une forme qui l'accroche dans le béton. « Pour cela, il remplace les étriers, qui dans d'autres systèmes entourent simplement les barres principales, par des tiges fixées à ces barres. L'une des extrémités de chaque tige est forgée en forme de douille emboutie sur la barre, l'autre extrémité est ancrée dans le béton par une petite barre transversale[...]. Pour les dalles de faible épaisseur, les tiges sont supprimées, mais au lieu d'employer des fers ronds sur toute la longueur on les aplatit de loin en loin »⁴⁷.

Grâce à ce système, Melley peut greffer des planchers en béton sur les maçonneries des murs. « Il ne restera donc pour les ouvrages en charpenterie [sic] de bois que la toiture et les planchers intermédiaires compris dans celle-ci »⁴⁸.

Toutefois, le bâtiment est édifié selon un principe un peu différent. Les murs sont effectivement en maçonnerie; chaque corps de l'édifice (pavillons, arrière-corps) est séparé de son voisin par un mur de refend aveugle à fonction de coupe-feu et de rigidifiant, comme l'architecture urbaine le pratique depuis longtemps. En revanche, la toiture est construite en béton armé comme l'atteste l'état encore existant.

Deux mentions, censées rassurer les actionnaires et la clientèle, expliquent ce soin: « Le bâtiment est entièrement en pierres et en ciment armé, y compris la toiture; les risques d'incendie sont par conséquent nuls »⁴⁹; le texte d'un dépliant publicitaire parle quant à lui d'un « hôtel incombustible »⁵⁰. Doté en outre de salles de bains, de WC et d'un *vacuum cleaner* (sans doute un aspirateur central, très en vogue autour de 1900)⁵¹, l'Hôtel Cecil se place au rang des constructions les plus confortables du Lausanne de l'époque, de par la modernité de ses installations.

⁴⁵ AVL, C 3, c. 417, lettre de Melley au directeur des travaux, 25 janvier 1905.

⁴⁶ Alph. Vautier, « Poutres et dalles en béton armé du système Lossier », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1903, 14, pp. 189-192.

⁴⁷ *Ibidem*, pp. 189 et 190.

⁴⁸ AVL, C 3, c. 417, lettre de Melley au directeur des travaux, 15 mai 1905.

⁴⁹ Musée historique de Lausanne, Fonds Bridel, « Emprunt hypothécaire » de la Société Ben-Posta.

⁵⁰ Musée historique de Lausanne, Fonds Bridel, plaquette « Hôtel Cecil Lausanne ».

⁵¹ On retrouve cet appareil à l'Hôtel des Alpes à Territet (1904).

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE : PROJETS ET RÉALISATION

Le plan

Le plan du premier projet de janvier 1904, qui prévoyait trois immeubles de rapport, ne nous est connu que par les textes⁵². En revanche, les Archives de la ville de Lausanne conservent deux autres projets, datés de décembre 1904 (hôtel et logements) et octobre 1906 (hôtel). L'étude comparative des deux plans permet une critique pertinente de l'édifice réalisé.

Le projet de décembre 1904

Le projet « mixte » de 1904 prévoit d'attribuer les trois corps de bâtiments orientaux (pavillon est, arrière-corps est, pavillon central) aux appartements, les deux autres (arrière-corps ouest et pavillon ouest) devant abriter l'hôtel. Trois entrées correspondant à autant de cages d'escaliers permettent l'accès aux étages. Les appartements de haut standing (deux salons, salle à manger, quatre chambres à coucher, salles de bains, WC, cuisine et office) s'organisent autour d'un couloir central. Melley connaît bien les habitudes françaises en matière d'habitat: la monumentalité des escaliers, la séparation distincte des parties diurnes et nocturnes, le rejet des parties de service au nord, les multiples vestibules et sas d'entrée des sous-parties du logement offrent une parenté évidente avec les grands appartements parisiens de la seconde moitié du XIX^e siècle. En revanche, la proximité de la cuisine et de la salle à manger (tout de même séparées par un office évitant que ne se répandent les odeurs de cuisson), la diversité des points de vue permise par la disposition de certains appartements en équerre et le souci d'une distribution claire et hygiénique (absence de cour intérieure, carrelages) sont des caractéristiques domestiques plutôt helvétiques.

Le plan de l'hôtel est sans doute moins bien maîtrisé. La cage d'escalier centrale et le couloir sur lequel elle se branche ne permettent pas une distribution rationnelle des locaux. Contrairement à l'usage alors en vigueur, la salle à manger et le restaurant⁵³ sont tournés au sud, forçant l'architecte à placer les salons au nord. En outre, les chambres à coucher situées au niveau de ces salles semblent peu propices au repos des hôtes.

Ce plan singulier - comparé aux autres hôtels de l'époque - peut sans doute s'expliquer par l'affectation qu'on voulait donner à l'établissement: le public visé devait être issu du monde des affaires et non de celui des rentiers en villégiature. La situation de l'hôtel, proche de la ville et de la gare, ainsi que l'accentuation de certaines parties (salles à manger) au détriment d'autres (salons et chambres minuscules, sans salles de bains) semblent corroborer cette hypothèse.

⁵² AVL, C 3, c. 417.

⁵³ Selon la pratique de l'époque, la première est réservée aux hôtes, le second est ouvert à la clientèle externe à l'hôtel.

Le plan de 1906

En 1906, à la suite de la modification du programme de l'édifice, Melley renonce à modifier les façades et cherche à faire « entrer » un hôtel bien plus important que le premier projeté dans une enveloppe qui reste presque inchangée.

Les couloirs sont désormais unifiés en une vaste distribution longitudinale qui parcourt tout l'édifice. Les escaliers sont conservés à leur emplacement d'origine; situation étrange puisque l'escalier oriental - ancien escalier de l'hôtel, désormais secondaire - présente un volume aussi important que celui de l'entrée principale; en outre, tous deux sont équipés d'un ascenseur hydraulique - ce qui indique que l'entrée s'ouvrant sur l'avenue Ruchonnet conserve une fonction particulière.

Les salons sont plus nombreux et plus vastes, afin de pouvoir abriter un nombre d'hôtes largement supérieur; le restaurant reste au même emplacement. Les modifications les plus marquantes sont l'ajout d'une véranda au salon central, sis dans l'axe de l'édifice et de l'entrée - il reproduit le modèle « entre cour et jardin » de l'architecture française classique - et la construction d'une vaste salle à manger sommée d'une verrière, au nord, côté cour comme c'est souvent le cas autour de 1900⁵⁴. Les chambres et suites sont distribuées de part et d'autres du couloir. On remarquera que de nombreuses chambres s'ouvrent au nord, disposition qui est pourtant désuète au tournant du siècle⁵⁵, et que le nombre de salles de bains est très faible: les chambres ne disposent pour la plupart que de cabinets de toilettes avec lavabo(s) sauf dans les suites, où une salle de bains commune est mise à disposition des hôtes.

L'étude successive de ces deux plans montre à quel point l'édifice de 1906 est tributaire du premier projet de 1904. L'architecte arrange du mieux qu'il peut les dispositions existantes, ce qui ne va pas sans causer quelques problèmes d'ordre hygiénique (chambres au nord, absence de salles de bains) et typologique (plan « entre cour et jardin » passé de mode pour les hôtels, double entrée peu pratique pour le contrôle des arrivées et des départs, etc.).

Ainsi, le plan peu innovateur, voire inabouti, de l'Hôtel Cecil ne peut se comprendre que par le changement de programme intervenu lors de la conception de l'édifice et, sans doute, par le type de clientèle auquel l'hôtel semble destiné. Ces clients - les hommes d'affaire - restent moins longtemps dans cet établissement que les résidents richissimes et cosmopolites des palaces d'Ouchy ou de Montreux, étaient sans doute aussi moins exigeants. Le luxe que représentent alors salles de bains, balcons, ascenseurs, grands salons et salles de fêtes, n'est pas à la portée de toutes les bourses⁵⁶.

⁵⁴ Pour ne citer que les exemples les plus célèbres: Sankt-Moritz, Palace (1892-1896), Pontresina, Kronenhof (1896-1898), Montreux-Palace (1904-1906), Ouchy, Beau-Rivage (1905-1908), Sankt-Moritz, Suvrettahaus (1911-1912). Mais on trouve un exemple plus précoce: Hôtel Schweizerhof à Lucerne (1863-1865).

⁵⁵ Selon les principes les plus modernes en matière d'architecture hôtelière, chaque chambre doit être orientée vers le sud ou l'ouest et jouir d'un balcon.

⁵⁶ En 1900, le tarif des palaces montreusiens est de 15 à 20 francs par jour (pension complète); pour comparaison, les ouvriers du bâtiment gagnent à cette époque de 50 à 100 francs par mois.

L'architecture

Les façades de l'Hôtel Cecil apparaissent au premier abord comme des produits élégants du style « Beaux-Arts » caractéristique de l'architecture occidentale de la Belle-Epoque. Cette expression est largement diffusée dans l'Europe entière et aux Etats-Unis par des architectes ayant étudié à Paris; comme on l'a vu Charles Melley en fait partie⁵⁷. Mais comme pour le plan, nous verrons que Melley récite sa leçon avec une intonation toute personnelle.

La face sud peut-être considérée comme la façade principale. Elle donne son caractère à l'édifice et le signale de loin: visible depuis le bord du lac, depuis la gare et, pour sa toiture, depuis la ville, elle est la partie qui selon les conceptions de l'époque doit indiquer à l'observateur la fonction de l'édifice. Toutefois, Melley semble vouloir caractériser l'édifice comme *hôtel* plutôt que comme *immeuble de rapport*: la façade divisée en cinq corps verticaux selon le rythme symétrique A-B-C-B-A, est en effet spécifique, à cette échelle et à cette époque, aux grands hôtels, comme l'a bien montré Anne Wyssbrod⁵⁸. Nombre de palaces construits autour de 1900 reproduisent ce schéma d'origine palatiale⁵⁹: on peut citer, pour les plus connus, à Montreux, le Caux-Palace (1900-1902) et le Montreux-Palace (1904-1906) dus à Eugène Jost⁶⁰, à Lausanne, le Royal-Savoy (1907-1909), par Mauerhofer, Van Dorsser et Buisson. L'Hôtel Cecil décline ce thème dans des proportions plus restreintes que ces exemples: trois étages sur un rez-de-chaussée surélevé pour les arrière-corps, quatre pour les pavillons et les ailes latérales seulement. Un comble à la mansart coiffe chacune des parties, permettant d'habiter la toiture de l'édifice, comme il est de coutume dans les hôtels⁶¹.

Si la composition est typique de l'architecture hôtelière, les éléments du décor tiennent autant à notre sens de l'habitation bourgeoise que de l'hôtel. Le soubassement en pierres apparentes, le rez-de-chaussée surélevé à refends, les angles pourvus de chaînes en harpe à bossages, les frontons et chambranles de fenêtres richement ornements se retrouvent fréquemment sur les hôtels; autre élément typiquement hôtelier: les vérandas ornées de vitraux. En revanche, les loggias en maçonnerie qui agrémentent les pavillons latéraux, la taille et la forme des fenêtres (en arc surbaissé et en arc déprimé), les toitures mêmes, avec leur lucarnes relativement sobres rappellent plutôt les principes de composition des immeubles d'habitation de la haute bourgeoisie. Et si l'usage du balcon est commun à l'immeuble et à l'hôtel, il est en général plus fréquent sur le deuxième; par contre, les types de ferronneries employés à l'Hôtel Cecil, très remarquables (en particulier les balcons sud et leur motif délié, presque louis-quatorzien, et ceux pris dans les balcons en maçonnerie)⁶², sont d'une facture

⁵⁷ Proportionnellement, les américains, les suisses et les hongrois sont les plus importantes communautés d'architectes étrangers à l'Ecole des Beaux-Arts. Entre 1800 et 1960, 500 américains et 300 suisses y ont étudié.

⁵⁸ Voir Anne Wyssbrod, *Typologie des hôtels montreusiens 1830-1914*, mémoire de licence, faculté des Lettres, Université de Lausanne, 1988.

⁵⁹ Schéma des châteaux français des XVII^e et XVIII^e siècles en particulier (œuvres de François Mansart, etc.).

⁶⁰ Voir: Dave Lüthi, « Eugène Jost, constructeur d'hôtels » et les fiches de catalogue consacrées aux hôtels de Jost in Dave Lüthi (dir.), *Eugène Jost - architecte du passé retrouvé*, Lausanne-Ecublens, Presses polytechniques et universitaires romandes [Les archives de la construction moderne 8], 2001, pp. 47-54 et 115-149.

⁶¹ Certains hôtels montreusiens comptent même deux niveaux de combles habitables.

⁶² Certaines de ces ferronneries allient dessin en filigrane et motifs en relief; elles se rapprochent des garde-corps parisiens de la fin du Second Empire et sont peu fréquentes dans la région (pour comparaison, voir: François Loyer, *Paris XIX^e siècle, L'immeuble et la rue*, Paris, Hazan, 1987, pp. 200-207).

plutôt rare dans la région et ne se retrouvent guère, à notre connaissance, dans les immeubles ou les hôtels. La porte d'entrée principale, au nord, entièrement vitrée et ornée de ferronneries rappelle quant à elle les entrées de certaines demeures bourgeoises luxueuses du début du XX^e siècle. Ce type de fermeture, rendu possible par l'amélioration des techniques de fabrication des grandes surfaces de verre et de celles de la serrurerie industrielle⁶³, est en vogue à Paris dès 1900 et se répand en Suisse peu après; néanmoins, les exemples conservés sont relativement peu nombreux.

En façade orientale (façade d'entrée de l'hôtel du projet de 1904), le portail est soumis à un traitement particulier. La porte d'entrée n'est pas très impressionnante malgré son fronton à volutes affrontées; la fenêtre thermale (demi-cercle supporté par deux meneaux) qui la surmonte et qui ajoure le salon de correspondance lui donne cependant une certaine monumentalité, de même que les deux montées d'escaliers latérales.

Au nord, côté cour d'entrée, la façade est moins régulière, à cause de la tourelle d'escalier du pavillon occidental, de l'aile orientale, asymétrique, et du corps saillant de la salle à manger, plus bas et traité avec un décor particulier (aujourd'hui très altéré) qui en exprime la fonction: refends, fenêtres en plein-cintre, balustrades à l'italienne: autant d'éléments qui sont les poncifs des façades de salles à manger des hôtels de l'époque⁶⁴.

On notera avec intérêt que pour l'escalier de l'aile ouest, dévolu à l'origine à la distribution des appartements, Melley reprend le motif de la tour, souvent utilisé dans l'architecture privée (villas) pour signaler la cage d'escalier⁶⁵. On pourrait multiplier les exemples montrant que l'architecte produit, avec l'Hôtel Cecil, une œuvre très originale: dans le projet de 1904, s'il donne une façade unifiée à un édifice mixte (habitat et hôtel), il s'ingénie tout de même à caractériser chacune des parties par des éléments architecturaux qui soient propres à sa fonction. Le changement de programme intervenu en 1906 ne perturbe pas trop ce dessin: au contraire, Melley a su prévoir des façades assez « souples » pour subir un changement d'occupation. La réaffectation en clinique n'a d'ailleurs que très peu modifié l'aspect extérieur de l'édifice; preuve s'il en est de la subtilité avec laquelle l'architecte a su caractériser ces façades. L'image d'ensemble l'emporte sur l'expression « parlante » du détail et Melley parvient par une simple ligne de silhouette et par des dimensions « extraordinaires » à donner une personnalité à l'édifice, alors même que son programme se voit modifié.

⁶³ François Loyer, *op. cit.*, p. 208.

⁶⁴ Comme au Righi Vaudois à Glion (1895), au Montreux-Palace (1904-1906), à l'Hôtel Suisse à Montreux (1905-1907), au Beau-Rivage à Ouchy (1905-1908), ou, plus éloignés, l'Hôtel Viktoria (1881) et l'Hôtel Kulm à Sankt-Moritz (1886).

⁶⁵ Comme à la villa Kohler - œuvre de Melley - (av. de l'Elysée 40), à la rue du 24-janvier 6 (1903), à l'av. Floréal 19-21 (1911), etc.

Un accent régionaliste

Comme pour le plan, Melley cherche en façade à décliner au goût helvétique les éléments classiques de l'architecture. Ainsi, les façades méridionale et orientale sont divisées de façon traditionnelle en un nombre impair de corps; mais ces faces présentent une particularité qui mérite d'être relevée: le centre de la façade n'est pas marqué par un axe de fenêtre, mais par un entraxe: chaque façade présente un nombre pair de fenêtres, rythme rarissime dans l'architecture d'ascendance classique. Faut-il y voir une volonté de se référer à l'architecture locale ? En effet, Melley a sous les yeux, à Lausanne même, plusieurs édifices anciens dont la façade présente un rythme pair⁶⁶, et peut-être y a-t-il perçu une spécificité locale.

En outre, le dernier niveau des pavillons est ajouré de fenêtres assez étroites, à coussinets⁶⁷, qui laissent beaucoup de place au mur; cet aspect massif peut être également lu comme une volonté de « faire local » en brisant l'équilibre classique des vides et des pleins. L'usage de grands toits à la mansart, portés par de larges avant-toits lambrissés, adoucis par des coyaux et décorés de tuiles vernissées est un autre élément régionaliste de l'édifice - qu'il vante par ailleurs dans son article paru en 1904. Enfin, le recours à des lucarnes d'esprit néo-gothiques sur les pavillons latéraux (façade sud) et d'étranges lucarnes à bulbes au centre de chacune des façades (non réalisées) s'inspire également de la soi-disant tradition régionale⁶⁸.

Charles Melley, comme nous le laissons entendre lorsque nous avons évoqué sa biographie, est très sensible à la « réactivation » d'une architecture qui soit locale, régionale. Ce phénomène, général en Suisse vers 1900, est de mieux en mieux connu grâce à des études récentes⁶⁹. Si certains architectes lui donnent vers 1900 un tour « dogmatique »⁷⁰, dans la pratique, le *Heimatstil* - c'est ainsi que les historiens de l'art l'ont nommé - est un style qui connaît cent déclinaisons. Avec l'Hôtel Cecil, Melley montre que le mariage de la manière classique « Beaux-Arts » avec des motifs traditionnels helvétiques n'est pas impossible. Sans doute conscient qu'à chaque époque, la Suisse et Lausanne ont subi de fortes influences de l'étranger, il ne les refuse pas, mais ne reprend que les principes fondamentaux déjà acceptés et ancrés dans l'art local (symétrie, proportions, vocabulaire classique, toit à la mansart,

⁶⁶ Maisons de Seigneux (1732) et Fraisse à la Palud (1754, complètement transformée en 1895), la maison Bergier à Saint-François (1765, démolie en 1912), la maison de Charrière à la rue de Bourg (1797), l'aile occidentale du château de Beaulieu (1776), la maison de Prélaz (vers 1754), la maison Panchaud à Ouchy (1803), Montolivet (1796), etc. (voir Marcel Grandjean, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, La ville de Lausanne*, tomes III et IV, SHAS, Bâle, Birkhäuser, 1979 et 1981).

⁶⁷ On l'a vu, ce type de fenêtre renvoie au rationalisme architectural français de Viollet-le-Duc; mais ici, leur encadrement « classique » à crossettes supérieures et corniche les éloigne passablement du modèle viollet-le-ducien.

⁶⁸ Les bulbes, fréquents au XVII^e siècle dans l'architecture bernoise par exemple, ont été redécouverts à l'occasion de l'Exposition nationale de 1896 à Genève, où ils ornent nombre de pavillons (en particulier le palais des Beaux-Arts; à ce sujet voir Sabine Lob-Philippe, « L'architecture des pavillons de l'Exposition nationale de 1896. Problèmes stylistiques », in Leïla El-Wakil, Pierre Vaisse (dir.), *Genève 1896. Regards sur une exposition nationale*, Chêne-Bourg, Georg, 2000, pp. 93-108). En Suisse romande, de nombreux édifices arborent ce motif: sous influence directe de l'exposition, on peut notamment citer la villa de Rutté à Neuchâtel, rue de Grise-Pierre 1-5 (Prince & Béguin, architectes, 1905, démolie) ainsi que la Villa Louise à Veytaux (vers 1905, attribuable à l'architecte Otto Schmid).

⁶⁹ Voir en particulier Pascal Ruedin, *Le château de la famille Mercier-de Molin à Sierre. Histoire et collections d'une dynastie bourgeoise en Suisse au début du XX^e siècle*, Sierre, Monographic, 1998 et Diana Le Dinh, *Le Heimatschutz, une ligue pour la beauté*, Histoire et Société contemporaines 12, Lausanne, 1992.

⁷⁰ Edmond Fatio à Genève, Karl InderMühle à Berne, par exemple.

etc.) et qui ne sont pas un effet de la mode « cosmopolite » (en l'occurrence influencés par l'Art Nouveau que Melley décrit dans son article).

L'intérieur

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons ci-dessous énumérer et analyser les éléments anciens conservés à l'intérieur de l'édifice et qui méritent protection et/ou mise en valeur. Notons d'emblée que les dispositions générales sont généralement conservées (distributions horizontales et verticales, dispositions et taille des pièces); les perturbations les plus importantes se trouvent aux étages des chambres, où, pour des raisons de fonctionnement certaines de ces pièces ont dû être redécoupées ou munies d'une salle de bains inexistante à l'origine - amenant des modifications sensibles.

Sous-sol

Cet étage, qui a sans doute toujours été dévolu au service de l'hôtel ou aux caves des appartements, ne présente guère d'éléments intéressants, à l'exception des vitraux de la partie inférieure de la véranda centrale, ancien billard et actuelle cafétéria du personnel. Ces vitraux bénéficient d'une note *2* au recensement architectural du canton de Vaud et d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques. D'une étrange facture, ils ne sont pas signés; comme ceux du premier étage, ils sont attribuables à l'atelier lausannois d'Edouard Diekmann, maître verrier de grand renom autour de 1900.

Leur état de conservation est bon (on note çà et là quelques verres neufs et quelques éléments de plombs retouchés avec soin). Leur dessin laisse perplexe: si le vitrage proprement dit est formé d'hexagones qui évoquent plutôt les verrières des années 1890, la bordure à motifs végétaux est quant à elle un pur produit de l'Art Nouveau à la française, avec une nette référence aux vitraux de Nancy. Le tout est placé sous un arc brisé formant lancette, motif fréquent dans les vitraux d'églises dès les années 1860, mais rare dans un contexte privé. Le collage des trois styles, s'il n'est pas une réussite mémorable - et s'il ne résulte pas de l'association de plusieurs vitraux anciens, ce qui paraît peu probable - n'en est pas moins très original et tranche avec les vitraux du rez-de-chaussée.

L'ancienne entrée est, aujourd'hui perturbée par des travaux récents (création d'un dépôt par l'obstruction de l'escalier ; faux plafond, etc.), mériterait dans le cas où une réaffectation pourrait lui être rendue d'être revalorisée.

Rez-de-chaussée

Passé la porte en métal et verre, le visiteur découvre le vestibule d'entrée-réception, caractérisé par le départ de la cage d'escalier; cette disposition, désuète et étriquée pour un hôtel en 1900, peut être lue comme une trace de la première affectation prévue pour cette partie de l'édifice (le logement), à laquelle elle convient bien.

Le plafond de cet espace ainsi que celui du couloir adjacent présentent un décor de stuc à losanges et à motifs végétaux, assez rare pour être remarqué. La succession des espaces d'entrée et de réception, placés selon le modèle palatial dans l'axe de l'entrée, en transparence (de la cour, on perçoit la baie de la véranda et donc le paysage), reste bien lisible et demeure l'un des axes majeurs de la composition

L'espace le plus intéressant de ce niveau est le grand salon et la véranda (nommée « Hall » sur les plans). Le salon présente des portes-fenêtres, dont une partie des verres biseautés date de la construction ; les chambranles de ces ouvertures montrent les mêmes caractéristiques que ceux des fenêtres de la façade (crossettes supérieures).

Le plafond du salon, comme celui de la véranda, est orné de caissons de stucs bordés par des motifs végétaux ainsi que par des cartouches d'expression Art Nouveau. Comme pour la couverture de l'entrée et du couloir, il faut sans doute voir dans ce décor un rappel de décors de la Renaissance anglaise, qui pourrait se justifier par l'appellation même de la pièce – le hall, typiquement anglais, étant importé dès 1850 dans l'architecture privée et hôtelière continentale. Une inspiration similaire, aussi étrange soit-elle, se retrouve, sous une forme différente, dans le hall de l'Hôtel Waldhaus à Vulpera (1896-1897)⁷¹ ou à la salle du billard du Montreux-Palace (1906).

Passé les trois portes qui permettent l'accès à la véranda, les vitraux des grandes baies qui la composent s'imposent au regard. Comme ceux du sous-sol, ils sont sans doute l'œuvre de l'atelier d'Edouard Diekmann. Ils sont protégés par le recensement architectural.

De style Art Nouveau, ces vitraux sont très remarquables par leur facture, la qualité de leur dessin, le choix de leurs couleurs. On y voit des clématites - motif fréquemment employé par Diekmann⁷² - suspendues à des bambous, qui évoquent quelque composition japonisante. Une frise formée par des panneaux ornés de coquelicots court sur toute la longueur de la véranda. En revanche, dans la partie inférieure, seuls les vitraux des angles sont conservés: les trois pans droits sont dotés de verre translucide depuis une date inconnue.

De l'ancien restaurant, placé dans la seconde véranda, à l'ouest, ne reste rien. A proximité de cette pièce, le couloir présente quelques éléments de décors (pilastres, bandeaux) qui structurent l'espace et le plafond en une trame orthogonale typique de l'architecture Beaux-Arts; sa remise en valeur permettrait de restructurer cette partie distributive.

L'escalier voisin (escalier de l'hôtel, selon le projet de 1904), très simple, est bien conservé. La cage d'escalier a été modifiée à plusieurs reprises sans doute et ne présente plus guère d'intérêt historique.

⁷¹ Voir: Roland Flückiger-Seiler, *Hotel Träume zwischen Gletschen und Palmen, Schweizer Tourismus und Hotelbau 1830-1920*, Baden, Hier+Jetzt, 2001, p. 55.

⁷² Aimable communication de Chantal Hostettler, spécialiste du vitrail Art Nouveau à Lausanne.

Étages

Aux étages, certaines chambres et des couloirs possèdent encore des plafonds en stuc, parfois dissimulés par des faux plafonds. Certains, au motif original, voire rare sont d'esprit Art Nouveau, néo-baroque ou néo-Empire.

Au sol, quelques parquets aux compartiments losangés subsistent (en particulier dans la salle à l'angle sud-est du premier étage). Quelques radiateurs anciens, quelques consoles, des portes d'armoire à panneaux moulurés, les fenêtres à verres biseautés donnant jour au couloir depuis la cage d'escalier principale et des gardes corps en ferronnerie sont les principaux vestiges du décor original dont l'existence est à noter. Mais les diverses rénovations entreprises tout au long du XX^e siècle (et surtout sans doute durant le dernier tiers du siècle), peu respectueuses du décor ancien (ce qui peut s'expliquer par les besoins liés au fonctionnement de la clinique et au rejet des années 1950-1970 pour le patrimoine 1900) laissent l'intérieur de ces étages dans un état quelque peu chaotique, où les différentes strates accumulées s'accordent mal entre elles.

Combles

Dans les combles, il faut mentionner la structure en béton armé apparente. Le toit, entièrement conçu en béton (poutres portant un voile de béton recouvert, à l'extérieur, de tuiles), est assez exceptionnel à son époque pour mériter des mesures conservatoires, voire de mise en valeur, dans la mesure où l'affectation des combles le permet.

CONCLUSION

L'analyse de l'Hôtel Cecil révèle une architecture signifiante, qui loin d'être stéréotypée, stérile ou sans imagination - comme les commentateurs l'ont dit (et le disent parfois encore) au sujet de l'art autour de 1900 -, est extrêmement caractéristique de son temps et des enjeux qui sous-tendent la société d'alors. Avides de s'inspirer d'un passé qu'ils redécouvrent avec grand intérêt, le XIX^e siècle et le XX^e siècle naissant ont produit des œuvres originales, qui allient des façades « à l'ancienne » à des plans modernes, fonctionnels pour leur époque, et à des technologies assimilables au luxe (eau courante, électricité, etc.); technologies en plein développement alors et qui vont bientôt complètement modifier les habitudes de constructions.

L'étude de l'Hôtel Cecil permet aussi de mettre en exergue la personnalité ambiguë de son concepteur, l'architecte Charles Melley. Défenseur d'un art tirant ses racines des traditions régionales, il ne parvient pourtant pas à concilier ses opinions esthétiques et sa pratique architecturale. Ainsi, lors de la construction de l'hôtel, dont l'architecte est pourtant l'une des parties prenantes (par sa participation à la Société immobilière), l'Art Nouveau, qu'il décrie tant, prend une place non négligeable dans l'aménagement intérieur de l'édifice: les vitraux et certains plafonds en stuc, si typiques à nos yeux de

l'esthétique Belle-Epoque, en sont des produits directs. Ces concessions font penser que la fonction hôtelière de l'édifice a dû motiver l'architecte à utiliser des motifs appréciés de la clientèle, « à la mode », comme il est d'usage dans ce type de bâtiment.